



Mixité des titres professionnels

Bilan 2024

Afpa 

SOMMAIRE

Introduction	5
I. Contexte général.....	5
1. Mixité des métiers	5
2. Un marché du travail toujours inégalitaire	6
3. Des inégalités souvent invisibilisées.....	7
4. Un monde du travail marqué par le sexisme.....	8
II. La certification à l'Afpa.....	9
1. Caractéristiques des stagiaires à l'Afpa	9
> Evolution du nombre de femmes à l'Afpa.....	9
> Age.....	9
> Statut.....	10
> Réussite par secteur.....	10
> Réussite par niveau.....	11
> Abandon.....	12
2. Mixité dans les secteurs de formation	13
> Répartition des femmes et des hommes dans les secteurs	13
3. Mixité dans les niveaux de formation	14
> Répartition des femmes et des hommes dans les niveaux de formation.....	14
4. TOP des certifications avec une majorité d'hommes, une majorité de femmes ou mixtes	14
> Etats des lieux des certifications	14
> TOP 10 des certifications à forte présence féminine en tertiaire et BTP/Industrie ...	15
> TOP 10 des certifications à forte présence masculine.....	16
> Top 10 des certifications mixtes.....	17

III. Les titres professionnels et l'emploi	18
1. Des voies d'accès genrées au titre professionnel	18
2. Profil des certifiées au titre professionnel en 2023.....	19
3. Accès ou retour à l'emploi dans les six mois suivant l'obtention d'un titre professionnel en 2023	21
4. Qualité de l'accès ou du retour à l'emploi	23
5. L'évolution sur 20 ans de la mixité dans les titres professionnels.....	24
IV. Conclusion	27
Annexes	28
1. Nomenclature des niveaux de formation.....	28
2. Tableau des répartitions femmes – hommes dans les titres professionnels à l'Afpa.....	28

MIXITÉ DES TITRES PROFESSIONNELS

AFPA BILAN 2024

ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS

CERTIFICATIONS ET TITRES PROFESSIONNELS :



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI APRÈS
OBTENTION DU TITRE :



A L'AFPA 1/3 DES STAGIAIRES SONT DES FEMMES

28 354 FEMMES / **86 055** PERSONNES ACCUEILLIES SOIT



LES FEMMES S'ORIENTENT MAJORITAIREMENT VERS LE TERTIAIRE

ELLES S'ORIENTENT POUR

84%

VERS LE TERTIAIRE



10%

LE BÂTIMENT



6%

L'INDUSTRIE



HORS SECTEUR PRÉPARATOIRE

TOP 5 DES CERTIFICATIONS LES PLUS PRÉSENTÉES PAR LES FEMMES



TERTIAIRE



AGENTE DE PROPRETÉ
ET D'HYGIÈNE



ASSISTANTE VIE
AUX FAMILLES



CONSEILLÈRE EN
INSERTION PRO



GESTIONNAIRE
DE PAIE



SECRÉTAIRE
ASSISTANTE
MÉDICO SOCIALE



BATIMENT



PEINTRE EN
BÂTIMENT



ÉLECTRICIENNE
D'ÉQUIPEMENT



AGENTE DE
MAINTENANCE
DES BÂTIMENTS



MENUISIÈRE
AGENCEUSE



INSTALLATRICE
EN THERMIQUE
ET SANITAIRE



INDUSTRIE



PIQUEUSE
EN MAROQUINERIE



AJUSTEUSE
MONTEUSE
AÉRONAUTIQUE



CONDUCTRICE
D'INSTALLATION ET
DE MACHINES
AUTOMATISÉES



SOUDEUSE TIG
ÉLECTRODE
ENROBÉE



AGENTE DE
FABRICATION
INDUSTRIELLE

Introduction

L'ordonnance, qui précise les missions de l'EPIC l'Afpa (Etablissement public à caractère industriel et commercial), indique dans son article L5315-1 que l'agence « contribue à l'égal accès des femmes et des hommes à la formation professionnelle et à la promotion de la mixité des métiers ».¹

L'Afpa, dans ses missions nationales de service public, doit renforcer l'accès des femmes et des hommes à des métiers traditionnellement occupés par un seul genre (on parle de double mixité) et faciliter les transitions professionnelles des publics reçus. **Ces actions doivent pouvoir être mesurées et suivies d'une année sur l'autre, afin d'évaluer l'utilisation effective des dispositifs de formation et l'impact du titre sur l'insertion professionnelle des femmes.**

L'Afpa fournit chaque année à l'État un rapport d'activité sur les parcours de certification des femmes, à partir de l'analyse du patrimoine de 256 titres² Ces éléments statistiques permettent de préciser l'environnement social dans lequel s'inscrivent les parcours.

Ce bilan, après une première partie sur la situation plus globale de la répartition des métiers, présente les données 2023 de l'enquête Devenir, réalisée par l'Afpa pour le ministère du travail, de la santé et des solidarités, et celles de la base stagiaires Afpa.

I. Contexte général

Les missions de l'Afpa s'inscrivent dans le plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023_2027³, se décline en quatre axes : Lutte contre les violences faites aux femmes ; Santé des femmes ; Egalité professionnelle et économique ; Culture de l'égalité⁴.

L'axe 3, *Egalité professionnelle et économique* pose comme objectif l'accès des femmes aux mêmes opportunités professionnelles et aux mêmes niveaux de rémunération que les hommes.

1. Mixité des métiers

La définition de la mixité utilisée dans ce rapport est celle de l'Insee : un métier est dit mixte s'il comporte 40 à 60 % de chacun des genres.

En France, la mixité des métiers progresse très lentement : 8 salarié.es sur 10 exercent un métier non mixte. 23 métiers sur 88 sont dits « féminisés ou très féminisés », 44 sur 88 sont dit « masculinisés ou très masculinisés » et 21 métiers répondent au critère de mixité.⁵

¹https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=BDB1F0950CA3B5A640AB3CA5907AC5CF.tplqfr23s_2?idArticle=LEGIARTI000033372994&cidTexte=LEGITEXT000006072050&categorieLien=id&dateTexte=

² 256 titres au 30 décembre 2023, https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/2024-12/PRESENTATION%20BILAN%20TP2023_VF.pdf

³ <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/toutes-et-tous-egaux-plan-interministeriel-pour-legalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-2023-2027>

⁴ <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/chiffres-cles-vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-edition-2023>

⁵ [ibid.](#)

Les femmes restent plus diplômées que les hommes (53% des femmes âgées de 25 à 35 ans sont diplômées du supérieur vs 46% des hommes) mais elles s'orientent moins vers les filières scientifiques (à l'exception des études de santé). Dans les études supérieures, on les retrouve dans les formations paramédicales et sociales (86% des étudiant·es sont des femmes), langues-lettres-sciences humaines (70%) puis médecine et pharmacie (66%). Les hommes se retrouvent dans les formations d'ingénieurs (71% sont des hommes), en DUT-sciences-Staps (59%) et CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles, 58%)⁶.

Après leurs études, les femmes s'engagent sur un nombre plus restreint de métiers. Cette répartition stéréotypée affecte l'équilibre du marché du travail des femmes et entraîne des parcours professionnels très différents.⁷

La part des femmes dans les métiers de la santé, de l'enseignement, de l'action sociale et de l'aide à domicile reste ainsi prépondérante. Les hommes sont largement majoritaires dans les métiers de l'industrie et du numérique.

Une étude de l'INSEE indique que 6 % des personnes en emploi exerçaient en France, en 2022, une profession du numérique ou un métier « vert ». Les femmes sont très peu présentes dans ces métiers. Celles qui exercent ces professions sont souvent plus jeunes et plus qualifiées que le reste de la population féminine en emploi et occupent en général des postes de cadres ou de professions intermédiaires⁸.

De façon globale, les femmes occupent majoritairement des professions intermédiaires, les hommes des métiers ouvriers. 19% des femmes sont cadres contre 24% des hommes.

CETTE SEGREGATION PROFESSIONNELLE QUI ASSIGNE LES PERSONNES A DES METIERS DIFFERENTS EN FONCTION DE LEUR SEXE ELOIGNE LES FEMMES D'UN CERTAIN NOMBRE DE METIERS.

2. Un marché du travail toujours inégalitaire

Le taux d'activité des femmes en 2023 demeure inférieur de plus de 5 points à celui des hommes (71.2% vs 76.2%), un écart qui bouge très peu depuis 15 ans⁹. L'arrivée d'un enfant dans un couple affecte davantage l'activité des mères que celle des pères (81% des mères en couple avec un enfant de moins de trois ans sont en activité et 96% des pères). Le taux de chômage des hommes et des femmes est lui très proche : 7.4% des femmes et 7.3% d'hommes (deuxième trimestre 2024).

⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047789?sommaire=6047805>

⁷ Chiffres-Clés 2022, Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/sites/efh/files/2023-01/Chiffres%20cle%CC%81s%20de%20l%27e%CC%81galite%CC%81%202021_ed2022_web.pdf

⁸ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7634470?sommaire=7456956>

⁹ [https://www.insee.fr/fr/statistiques/7767065?sommaire=7767424#:~:text=En%202023%2C%20parmi%20les%2015,%25%20\(figure%202021\).](https://www.insee.fr/fr/statistiques/7767065?sommaire=7767424#:~:text=En%202023%2C%20parmi%20les%2015,%25%20(figure%202021).)

Les femmes travaillent trois fois plus que les hommes à temps partiel : 27% des femmes et 8% des hommes. Cette situation affecte le niveau de revenu des femmes. Celui-ci reste inférieur en moyenne de 22 % à celui des hommes. Un tiers de cet écart s'explique par les différences de durée de travail, les deux autres tiers par le type d'emploi, de postes choisis et il reste 4% « inexpliqué » qui correspond à une discrimination liée directement au genre. Une enquête menée par la Dares confirme que c'est bien la question des métiers qui discrimine femmes et hommes sur le marché du travail, plus que d'autres informations sur la situation personnelle ¹⁰.

« Ces inégalités résultent d'une forte ségrégation professionnelle qui est à la fois horizontale, les femmes et les hommes se répartissant de manière très inégale selon les métiers et verticale, les femmes connaissant des trajectoires professionnelles moins ascendantes en raison notamment d'un phénomène de plafond de verre. Elles sont sous-représentées au niveau cadre alors même qu'elles sont plus diplômées et que les hommes ». ¹¹

LA DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL RESTE STRUCTURELLE (LA REPARTITION DES EMPLOIS EST DIFFERENTE SELON LE GENRE), FONCTIONNELLE (LES FEMMES SE RETROUVENT PLUTOT DANS DES FONCTIONS SUPPORTS) ET CATEGORIELLE (ELLES SONT PLUS NOMBREUSES SUR DES POSTES PEU QUALIFIES).

Les femmes sont plus souvent en situation de pauvreté, en particulier les femmes seules ou en situation de monoparentalité¹². Les femmes sont majoritaires parmi les bénéficiaires de la plupart des minima sociaux et plus d'une mère sur trois à la tête d'une famille monoparentale vit sous le seuil de pauvreté. Les femmes seniors sont jusqu'à deux fois plus nombreuses que les hommes à n'être ni en emploi, ni à la retraite.¹³

LES INEGALITES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES SONT UN TRAIT MARQUANT DU MARCHÉ DU TRAVAIL, ELLES SE TRADUISENT PAR UNE MOINDRE PARTICIPATION DES FEMMES, DES REMUNERATIONS INFÉRIEURES A CELLES DES HOMMES ET DES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES MOINS ASCENDANTES.

3. Des inégalités souvent invisibilisées

Les femmes exercent plus souvent des métiers de service, qui les exposent à des contraintes d'organisation du temps de travail, à des exigences émotionnelles et à une plus faible latitude décisionnelle. Mais dans les autres métiers, elles sont aussi plus confrontées que les hommes aux conflits de valeurs et à un manque d'autonomie. A durée de travail identique, à un travail intense et à un manque de soutien et de reconnaissance.

Parue en juin 2022, l'étude de l'ANACT « Photographie statistique de la sinistralité au travail en France selon le sexe », note une augmentation des accidents de travail (même s'ils restent plus importants pour les hommes : 62.7% vs 37.3%) et des maladies professionnelles (50.3% pour les hommes vs 41% pour les femmes). Les secteurs professionnels les plus accidentogènes sont les activités de service (santé, action sociale, nettoyage et travail temporaire), secteurs où l'on retrouve un grand nombre de femmes. ¹⁴

¹⁰ Dares Analyses, mai 2021, numéro 26 <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/discrimination-lembauche-selon-le-sexe-les-enseignements-dun-testing-de-grande-ampleur>

¹¹ INSEE 2017, Femmes et hommes, l'égalité en question, Insee Références, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2586548>

¹² <file:///C:/Users/92pm060/Downloads/Chiffres-cles-Egalite-femmes-hommes-edition-2023.pdf>

¹³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7617420>

¹⁴ <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/conditions-de-travail-et-mixite-quelles-differences-entre-professions-et-entre-femmes-et-hommes>

4. Un monde du travail marqué par le sexisme

Le rapport annuel 2024 du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, *L'état des lieux du sexisme en France*, fait part, cette année encore, d'un haut niveau de sexisme, malgré une plus grande sensibilité aux inégalités chez les plus jeunes.¹⁵ Ce constat nécessite une « *action publique forte, continue et globale* », qui concerne aussi le réseau pour l'emploi et les opérateurs de compétences.

92% de la population interrogée considère que les femmes et les hommes ne sont pas traités de la même façon, les femmes de 25 à 35 ans trouvent encore plus difficile en 2024 d'être une femme dans la société (soient 5 points de plus que l'année dernière).

9 femmes sur 10 indiquent qu'elles ont déjà renoncé à certaines activités ou mis en place des stratégies pour ne pas subir de stéréotypes (renoncer à faire des activités seules, ne pas hausser le ton, censurer ses propos par crainte de la réaction d'hommes), ce chiffre est en augmentation cette année. Le monde du travail reste perçu comme le plus inégalitaire, tant dans le choix des métiers que dans les rémunérations et les possibilités d'évolution.

La persistance des clichés et stéréotypes pèse sur les recrutements et les possibilités d'évolution : un tiers des hommes interrogés pense qu'ils sont « *plus performants dans les carrières scientifiques* » ou « *qu'ils sont davantage faits pour être patrons* ». Dans le même temps, 74% des femmes déclarent n'avoir jamais envisagé d'études ou de métier dans un domaine technique ou scientifique. « *Cette différenciation détermine les possibles dans les activités et les orientations choisies* ».

Les violences sexuelles (comprenant les viols, tentatives de viol, agressions sexuelles et Les violences sexuelles (comprenant les viols, tentatives de viol, agressions sexuelles et harcèlements sexuels) déclarées ont augmenté de 11 % en 2022. Au travail, les violences sexistes et sexuelles restent à un très haut niveau, en particulier pour les personnes en contrats à durée déterminée, Intérim ou apprentissage, avec des horaires de travail atypiques (travail de nuit) et les femmes travaillant dans des équipes ou des milieux de travail où elles sont en faible effectif. ¹⁶Le rapport insiste sur l'urgence de faire du délit de sexisme un « *véritable outil juridique* », en particulier dans les lieux de travail, une sensibilisation sur les violences est à mettre en place par les opérateurs de formation.

¹⁵ [https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce - rapport annuel 2024 sur l etat du sexisme en france.pdf](https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_-_rapport_annuel_2024_sur_l_etat_du_sexisme_en_france.pdf)

¹⁶ [Violences sexistes et sexuelles sous relation d'autorité ou de pouvoir | Travail-emploi.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)

II. La certification à l'Afpa

1. Caractéristiques des stagiaires à l'Afpa

En 2023, 86 055 personnes hors dispositif accompagnement ont suivi une formation à l'Afpa. Parmi ces stagiaires, 28 354 étaient des femmes et 57 701 des hommes. Les femmes représentent donc 1/3 des effectifs.

> Evolution du nombre de femmes à l'Afpa

Même si on note une baisse du nombre de stagiaires depuis quelques années, ces variations n'ont pas d'impact sur la répartition du nombre de femmes et d'hommes qui est stable depuis plusieurs années, à savoir environ 1/3 de femmes pour 2/3 d'hommes.

	2021		2022		2023		Evol. 2023/22
	Volume	%	Volume	% (2)	Volume	% (3)	(3) - (2)
Femmes	32 733	32,77%	30 371	32,76%	28 354	32,95%	+0,19 pts
Hommes	67 146	67,23%	62 334	67,24%	57 701	67,05%	-0,19 pts

Tableau 1 : Répartition des stagiaires par genre.

Source : Base stagiaires.

> Age

Les femmes sont proportionnellement moins présentes dans la classe d'âge des moins de 26 ans que les hommes (-9,40 pts). Femmes et hommes sont proportionnellement plus présents dans la classe d'âge de 26 ans à moins de 50 ans que dans les autres classes d'âge. Et les femmes sont proportionnellement un peu plus présentes dans la classe d'âge des 50 ans et plus (+5,64 pts).

2023	moins de 26 ans		de 26 ans à moins de 50 ans		50 ans et plus	
	Volume	%	Volume	%	Volume	%
Femmes	4 990	17,60%	17 264	60,89%	6 100	21,51%
Hommes	15 576	26,99%	32 966	57,13%	9 159	15,87%
Ecart Femmes - Hommes		-9,40 pts		+3,75 pts		+5,64 pts

Tableau 2 : Répartition des stagiaires par genre et par classe d'âge.

Source : Base stagiaires.

> Statut

De façon générale, les femmes et les hommes ont majoritairement un statut de demandeur.euse.s d'emploi. Cependant, en proportion, les hommes ont plus souvent un statut de salarié.e que les femmes.

2023	Demandeur.euse d'emploi		Salarié.e	
	Volume	%	Volume	%
Femmes	17843	63,27%	10357	36,73%
Hommes	31211	54,39%	26168	45,61%
Ecart Femmes / Hommes	+8,88 pts		-8,88 pts	

Tableau 3 : Répartition des stagiaires par genre et par statut.

Source : Base stagiaires.

> Réussite par secteur

En 2023, dans le **secteur du BTP**, on note une baisse du pourcentage de réussite pour les femmes et les hommes par rapport à l'année précédente (resp. -2,91 pts et -1,48 pts). Cependant, cette année encore, le pourcentage de réussite des femmes reste supérieur à celui des hommes pour les titres professionnels du BTP (+ 1,20 pts).

BTP	2022			2023			Evol. 2023/2022
	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (1)	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (2)	(2)-(1)
Femmes	1117	995	89,08%	1193	1028	86,17%	- 2,91 pts
Hommes	13546	11710	86,45%	13253	11261	84,97%	- 1,48 pts
Réussite : écart Femmes / Hommes	+ 2,63 pts			+ 1,20 pts			- 1,43 pts

Tableau 4 : Réussite au titre des femmes et hommes dans le secteur du BTP.

Source : Base stagiaires.

En 2023, dans le **secteur de l'industrie**, le pourcentage de réussite des femmes a plus fortement baissé que celui des hommes depuis l'année précédente (resp. -3,55 pts et -0,22 pts). De fait, cette année, les femmes ont moins bien réussi en proportion leur certification en industrie que les hommes (-1,82 pts).

Industrie	2022			2023			Evol. 2023/2022
	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (1)	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (2)	(2)-(1)
Femmes	660	583	88,33%	611	518	84,78%	- 3,55 pts
Hommes	4960	4306	86,81%	4618	3999	86,60%	- 0,22 pts
Réussite : écart Femmes / Hommes	+ 1,52 pts			- 1,82 pts			- 3,34 pts

Tableau 5 : Réussite au titre des femmes et hommes dans le secteur de l'industrie.

Source : Base stagiaires.

Dans le **secteur du tertiaire** également, les stagiaires femmes accusent une baisse de pourcentage de réussite plus forte que celle des hommes en 2023 par rapport à 2022 (resp. - 2,26 pts et -0,35 pts). De fait, les femmes perdent leur avance sur la proportion de réussite aux titres du tertiaire par rapport aux hommes (-1,46 pts).

Tertiaire	2022			2023			Evol. 2023/2022
	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (1)	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (2)	(2)-(1)
Femmes	15606	13313	85,31%	13598	11293	83,05%	- 2,26 pts
Hommes	10493	8904	84,86%	9003	7608	84,51%	- 0,35 pts
Réussite : écart Femmes / Hommes	+ 0,45 pts			- 1,46 pts			- 1,91 pts

Tableau 6 : Réussite au titre des femmes et hommes dans le secteur du tertiaire.

Source : Base stagiaires.

> Réussite par niveau

En 2023, pour les **formations de niveau 3**, le pourcentage de réussite des femmes est légèrement meilleur (+ 0,19 pts) et celui des hommes a légèrement baissé (-0.84 pts) par rapport à l'année 2022. De fait, cette année, le taux de réussite des femmes est légèrement supérieur au taux de réussite des hommes (+0.19 pts).

Niveau 3	2022			2023			Evol. 2023/2022
	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (1)	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (2)	(2)-(1)
Femmes	15507	18178	85,31%	6205	5305	85,50%	+ 0,19 pts
Hommes	18893	16275	86,14%	18178	15507	85,31%	- 0,84 pts
Réussite : écart Femmes / Hommes	- 1,91 pts			+ 0,19 pts			- 1,79 pts

Tableau 7 : Réussite au titre des femmes et hommes dans les formations de niveau 3.

Source : Base stagiaires.

Pour les **formations de niveau 4**, les pourcentages de réussite des femmes et des hommes a également diminué par rapport à l'année précédente (resp. -2,15 pts et - 0,97 pts). Pour ces formations, en 2023, le pourcentage de réussite des femmes est plus faible que celui des hommes (- 5,38 pts).

Niveau 4	2022			2023			Evol. 2023/2022
	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (1)	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (2)	(2)-(1)
Femmes	4962	4098	82,59%	4390	3531	80,43%	- 2,15 pts
Hommes	5259	4564	86,78%	4533	3890	85,82%	- 0,97 pts
Réussite : écart Femmes / Hommes	- 4,20 pts			- 5,38 pts			- 1,18 pts

Tableau 8 : Réussite au titre des femmes et hommes dans les formations de niveau 4.

Source : Base stagiaires.

Pour **les formations de niveau 5** également, le pourcentage de réussite des femmes a diminué par rapport à 2022 (- 1.80 pts). Celui des hommes est stable (+0,03 pts). De fait, en 2023, les femmes ont un taux de réussite légèrement inférieur à celui des hommes de -0,58 points.

Niveau 5	2022			2023			Evol. 2023/2022
	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (1)	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (2)	(2)-(1)
Femmes	4913	4163	84,73%	4413	3660	82,94%	- 1,80 pts
Hommes	4270	3565	83,49%	3635	3036	83,52%	+ 0,03 pts
Réussite : écart Femmes / Hommes	+ 1,24 pts			- 0,58 pts			- 1,82 pts

Tableau 9 : Réussite au titre des femmes et hommes dans les formations de niveau 5.
Source : Base stagiaires.

En 2023, pour les formations de niveau 6, le pourcentage de réussite au titre a fortement baissé pour les femmes (- 7,17 pts) depuis 2022. Celui des hommes, en revanche, a augmenté depuis l'année précédente (+2,25 pts). Cela a pour conséquence que, proportionnellement, les femmes réussissent moins fréquemment leur titre que les hommes (-4.76 pts).

Niveau 6	2022			2023			Evol. 2023/2022
	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (1)	Présenté.e	Admis.e	% de réussite (2)	(2)-(1)
Femmes	101	84	83,17%	150	114	76,00%	- 7,17 pts
Hommes	335	263	78,51%	395	319	80,76%	+ 2,25 pts
Réussite : écart Femmes / Hommes	+ 4,66 pts			- 4,76 pts			- 9,42 pts

Tableau 10 : Réussite au titre des femmes et hommes dans les formations de niveau 6.
Source : Base stagiaires.

> Abandon

En 2023, le taux d'abandon a diminué chez les femmes (-0,41 pts). En revanche, celui des hommes a augmenté (+0,88 pts). En conséquence, les femmes ont un peu moins fréquemment abandonné leur formation que les hommes (-0,48 pts).

Abandon	2022			2023			Evol. 2023/2022
	Sortie	Abandon	% d'abandon (1)	Sortie	Abandon	% d'abandon (2)	(2)-(1)
Femmes	31544	2830	8,97%	28863	2471	8,56%	- 0,41 pts
Hommes	63363	5172	8,16%	58264	5266	9,04%	+ 0,88 pts
Ecart Femmes / Hommes	+ 0,81 pts			- 0,48 pts			- 1,29 pts

Tableau 11 : Taux d'abandon en formation des femmes et hommes.
Source : Base stagiaires.

2. Mixité dans les secteurs de formation

> Répartition des femmes et des hommes dans les secteurs

Les femmes s'orientent principalement dans le secteur du tertiaire (84,33 %). Leur présence est très faible dans les secteurs de l'industrie et du BTP (resp. 5,56 % et 10,11 %). La répartition des hommes dans les différents secteurs est moins tranchée. Ils sont 51,56 % à s'orienter vers les formations du BTP, ensuite viennent les formations du tertiaire avec 30,40 % des hommes qui s'y orientent. Ensuite, viennent les formations de l'industrie où les hommes sont 18,02 % à y être inscrits.

2023	Femmes		Hommes		% de femmes
	Volume	%	Volume	%	
BTP	2325	10,11%	26629	51,56%	8,03%
Industrie	1278	5,56%	9307	18,02%	12,07%
Tertiaire	19384	84,33%	15707	30,41%	55,24%
Total	22987	100,00%	51643	100,00%	30,80%

Tableau 12 : Répartition des femmes dans les secteurs de formation.

Source : Base stagiaires.

3. Mixité dans les niveaux de formation

> **Répartition des femmes et des hommes dans les niveaux de formation**

Que ce soit pour les femmes ou pour les hommes, plus le niveau des formations est élevé moins il y a, proportionnellement, d'hommes et de femmes dans les formations. Ce sont donc dans les formations de niveau 3 qu'il y a le plus de femmes et d'hommes (resp. 46,79 % et 71,45 %) et dans les formations de niveau 6 que l'on retrouve le moins de femmes et d'hommes (resp. 0,44 % et 0,97 %).

Cependant, seules les formations de niveau 4 et de niveau 5 sont mixtes. Dans les formations de niveau 3 et de niveau 6, les femmes sont largement minoritaires (resp. 24,68 % et 18,61 %).

2023	Femmes		Hommes		% de femmes
	Volume	%	Volume	%	
Niveau 3	6234	46,79%	19025	71,45%	24,68%
Niveau 4	3476	26,09%	4298	16,14%	44,71%
Niveau 5	3555	26,68%	3046	11,44%	53,86%
Niveau 6	59	0,44%	258	0,97%	18,61%
Total	13324	100%	26627	100%	33,35%

Tableau 13 : Répartition des femmes dans les niveaux de formation.

Source : Base stagiaires.

4. TOP des certifications avec une majorité d'hommes, une majorité de femmes ou mixtes

> **Etats des lieux des certifications**

D'après la définition de l'INSEE, il faut entre 40 % et 60 % de femmes ou d'hommes dans une formation pour que celle-ci soit considérée comme mixte. Seules 19 certifications remplissent ce critère ce qui représente 8,84 % des 215 certifications au total. En grande majorité, les certifications sont majoritairement masculines (+ de 60% d'hommes) : 166 certifications ce qui représente 77,21 % des certifications. Les certifications majoritairement féminines (+ de 60 % de femmes) sont au nombre de 30 ce qui représente 13,95 % des certifications (cf. Annexe 2 : Tableau 33).

Dans le secteur du **bâtiment**, seules 2 certifications sont mixtes sur 77 titres : Conducteur·trice de travaux aménagement finitions, Ouvrier·ière de production horticole. L'ensemble des autres titres est majoritairement masculin. Il y a un seul titre majoritairement féminin : Peintre Décorateur·trice (cf. Annexe 2 : Tableau 33).

Dans le secteur de l'**industrie**, seule 1 certification est mixte sur 69 titres, il s'agit de Cordonnier·ière multiservices. On trouve 5,80 % de certifications féminines (4 titres) et là

encore la majorité des certifications sont masculines avec 64 titres qui représentent 92,75 % des certifications (cf. Annexe 2 : Tableau 33).

Dans le secteur du **tertiaire**, 16 titres sont mixtes sur 72 titres : Responsable d'établissement touristique, Cuisinier·ère, Agent·e de loisirs, Négociateur·trice technico-commercial, Assistant·e manager d'unité marchande, Technicien·ne d'équipement d'aide à la personne, Organisateur·trice de transports aériens ou maritimes de marchandises, Vendeur·euse-conseil en magasin, Infographiste metteur·teuse en page, Serveur·euse en restauration, Agent·e de restauration, Formateur·trice professionnel d'adultes, Animateur·trice loisir tourisme, Employé·e commercial en magasin, Manager d'unité marchande, Guide accompagnateur·trice touristique. On trouve 29 titres où les femmes sont majoritaires ce qui représente 36,23 % des titres du tertiaire, contre 40,58 % des titres où les hommes sont majoritaires (cf. Annexe 2 : Tableau 33).

> TOP 10 des certifications à forte présence féminine en tertiaire et BTP/Industrie

Les 10 certifications les plus présentées par des femmes tous secteurs confondus sont des certifications du tertiaire. Les femmes sont majoritaires dans chacune des formations de ce top 10 hormis pour la formation « Conducteur·trice livreur·euse sur véhicule utilitaire léger ».

TP	Libellé titre	Niveau	Nb de femmes	Nb d'hommes	% de femmes
TP-00398	Agent·e de propreté et d'hygiène	3	1064	368	74%
TP-00391	Assistant·e de vie aux familles	3	1037	125	89%
TP-00403	Conseiller·ière en insertion professionnelle	5	1012	244	81%
TP-01254	Gestionnaire de paie	5	738	215	77%
TP-00057	Secrétaire assistant·e médico-social	4	593	22	96%
TP-00374	Secrétaire assistant·e	4	584	46	93%
TP-00382	Comptable assistant·e	4	430	135	76%
TP-01284	Assistant·e ressources humaines	5	401	77	84%
TP-00299	Conducteur·trice livreur·euse sur véhicule utilitaire léger	3	374	716	34%
TP-00350	Formateur·trice professionnel·le d'adultes	5	362	298	55%

Tableau 14 : TOP 10 tertiaire « féminin » en 2023

Source : Base stagiaires.

Pour les certifications du bâtiment et de l'industrie les plus présentées par les femmes, nous constatons que ces dernières sont malgré tout minoritaires par rapport aux hommes sauf pour la formation Piqueur·euse en maroquinerie.

TP	Libellé titre	Secteur	Niveau	Nb de femmes	Nb d'hommes	% de femmes
TP-00073	Peintre en bâtiment	BTP	3	238	746	24%
TP-00467	Electricien·ne d'équipement du bâtiment	BTP	3	128	2067	6%
TP-00361	Agent·e de maintenance des bâtiments	BTP	3	118	1300	8%
TP-01308	Piqueur·se en maroquinerie	IND	3	100	27	79%
TP-00466	Ajusteur·euse monteur·euse aéronautique	IND	3	71	161	31%
TP-00212	Conducteur·trice d'installation et de machines automatisées	IND	3	60	148	29%
TP-01294	Soudeur·euse TIG électrode enrobée	IND	3	50	215	19%
TP-00288	Menuisier·ière agenceur	BTP	3	45	217	17%
TP-00189	Installateur·trice en thermique et sanitaire	BTP	3	43	1674	3%
TP-01407	Carreleur·euse-chapiste	BTP	3	43	221	16%

Tableau 15 : TOP 10 BTP et industrie « féminin » en 2023

Source : Base stagiaires.

> TOP 10 des certifications à forte présence masculine

Les certifications que les hommes présentent le plus, sont celles où ils sont très majoritairement présents par rapport aux femmes. Ce sont toutes des formations de niveau 3.

TP	Libellé titre	Secteur	Niveau	Nb d'hommes	Nb de femmes	% d'hommes
TP-00467	Electricien·ne d'équipement du bâtiment	BTP	3	2067	128	94%
TP-00189	Installateur·trice en thermique et sanitaire	BTP	3	1674	43	97%
TP-00361	Agent·e de maintenance des bâtiments	BTP	3	1300	118	92%
TP-00073	Peintre en bâtiment	BTP	3	746	238	76%
TP-00468	Préparateur·trice de commandes en entrepôt	TERT	3	734	271	73%
TP-00299	Conducteur·trice livreur·euse sur véhicule utilitaire léger	TERT	3	716	374	66%
TP-00221	Maçon·ne	BTP	3	656	15	98%
TP-00325	Plaquiste-plâtrier·ière	BTP	3	649	37	95%

TP-01375	Soudeur·euse assembleur·euse INDtriel	IND	3	568	40	93%
TP-00104	Maçon·ne en voirie et réseaux divers	BTP	3	500	6	99%

Tableau 16 : TOP 10 « masculin » en 2023

Source : Base stagiaires.

> Top 10 des certifications mixtes

Nous n'avons retenu ici que les formations comportant au moins 15 personnes de chacun des sexes. Les certifications présentées autant par les femmes que par les hommes sont uniquement des titres du tertiaire.

TP	Libellé titre	Secteur	Niveau	Nb de femmes	Nb d'hommes	% de femmes
TP-01330	Organisateur·trice de transports aériens ou maritimes de marchandises	TER	5	27	27	50%
TP-00520	Vendeur·euse-conseil en magasin	TER	4	217	203	52%
TP-00310	Serveur·euse en restauration	TER	3	40	34	54%
TP-00075	Assistant·e manager d'unité marchande	TER	4	22	26	46%
TP-00208	Agent·e de restauration	TER	3	215	177	55%
TP-00350	Formateur·trice professionnel d'adultes	TER	5	368	300	55%
TP-00338	Négociateur·trice technico-commercial	TER	5	39	48	45%
TP-00219	Employé·e commercial en magasin	TER	3	252	201	56%
TP-00136	Manager d'unité marchande	TER	5	24	19	56%
TP-00358	Cuisinier·ère	TER	3	208	270	44%

Tableau 17 : Top10 « mixtes » en 2023

Source : Base stagiaires.

III. Les titres professionnels et l'emploi

1. Des voies d'accès genrées au titre professionnel

En 2023, tous centres agréés confondus (Afpa et autres centres agréés), 62 206 femmes ont obtenu un titre professionnel soit 40,2 % des 154 286 titrés de l'année. Le nombre de femmes titrées est demeuré relativement stable entre 2022 et 2023 (+0,7 %) alors que le nombre global de titrés progressait de 2,7 %. La part des femmes, assez stable depuis 2017 a légèrement diminué en 2023 (-0,6 points) et se situe juste au-dessus du seuil de parité retenu par l'INSEE (entre 40 et 60 %). Les taux de réussite à l'examen du titre des hommes et des femmes sont très proches, avec un très léger écart au bénéfice des hommes comme chaque année depuis trois ans. Entre 2022 et 2023, les taux de réussite des hommes comme des femmes ont reculé d'environ un point.

Près de 99 % des titres décernés ont sanctionné des parcours de formation, dont un peu moins de quatre sur dix (39,8 %) ont été réalisés par des femmes. Dans les deux autres voies d'accès au titre, validation des acquis de l'expérience (VAE) et correspondance¹⁷, les femmes sont majoritaires, avec respectivement 61,9 % et 75,1 % des titres décernés.

	2021		2022		2023		Evol. 2023/22	
	Volume	% (3)	Volume	% (3)	Volume	% (3)	%	(3) - (2)
Femmes	57 771	41,1%	61 581	40,8%	62 026	40,2%	0,7%	-0,6 pt
Hommes	82 884	58,9%	89 536	59,2%	92 260	59,8%	3,0%	+0,6 pt

Taux de réussite	2021		2022		2023		Evol. 2023/22	
	Volume	% (3)	Volume	% (3)	Volume	% (3)	%	(3) - (2)
Femmes	79,5%		79,4%		78,6%			-0,8 pt
Hommes	80,3%		80,3%		79,1%			-1,2 pt

Tableau 18 : répartition des certifié.es par genre et taux de réussite au titre
 Source : Ministère du travail / Afpa, Bilan des titres professionnels 2023

	2021		2022		2023		Evol. 2023/22	
	Volume	% (3)	Volume	% (3)	Volume	% (3)	%	(3) - (2)
Femmes	56 385	40,7%	60 130	40,4%	60 652	39,8%	0,9%	-0,6 pt
Hommes	82 082	59,3%	88 843	59,6%	91 592	60,2%	3,1%	+0,6 pt

Tableau 19 : répartition des certifié.es par genre, voie formation
 Source : Ministère du travail / Afpa, Bilan des titres professionnels 2023

¹⁷ Candidates qui ont obtenu préalablement plusieurs CCP d'un titre professionnel (par formation ou VAE) et qui obtiennent le dernier CCP du titre par correspondance avec un entretien final pour valider le titre.

	2021		2022		2023		Evol. 2023/22	
	Volume	% (3)	Volume	% (3)	Volume	% (3)	%	(3) - (2)
Femmes	785	60,6%	798	64,4%	752	61,9%	-5,8%	-2,5 pts
Hommes	511	39,4%	441	35,6%	462	38,1%	4,8%	+2,5 pts

Tableau 20 : répartition des certifié.es par genre, voie VAE
Source : Ministère du travail / Afpa, Bilan des titres professionnels 2023

	2021		2022		2023		Evol. 2023/22	
	Volume	% (3)	Volume	% (3)	Volume	% (3)	%	(3) - (2)
Femmes	601	67,4%	653	72,2%	622	75,1%	-4,7%	+3,0 pts
Hommes	291	32,6%	252	27,8%	206	24,9%	18,3%	-3,0 pts

Tableau 21 : répartition des certifié.es par genre, voie correspondance
Source : Ministère du travail / Afpa, Bilan des titres professionnels 2023

2. Profil des certifiées au titre professionnel en 2023

Avec 40,2 % de femmes parmi les certifié.es en 2023, les titres du Ministère du travail ne satisfont que de justesse au critère de mixité retenu par l'Insee. Néanmoins de grandes disparités apparaissent quand on examine le détail des profils par genre. Les femmes sont ainsi sous-représentées et donc nettement en-dessous du seuil de parité parmi les jeunes certifié.es (moins de 26 ans, 31,1 % soit 9 points en-dessous de leur part globale), les travailleuseuses indépendantes (34,1 %) et les alternant.es, contrat de professionnalisation (33,7 %) ou contrats d'apprentissage (36,5 %). Elles sont surreprésentées parmi les demandeur.es d'emploi de longue et très longue durée (inscrit.es à Pôle emploi depuis plus de 1 an) et les contrats aidés, mais aussi parmi les CDI.

	% de femmes dans la catégorie en 2023	Evol. 2023-2022 du % de femmes dans la catégorie (en points de %)	Sur/sous représentation des femmes en 2023 (en points de %)	Evol. 2023-2022 de la sur/sous représentation des femmes (en points de %)
Ensemble des certifié.es	40,2%	-0,6	-	-
16 à 25 ans	31,1%	-0,6	-9,1	0,0
26 à 49 ans	43,6%	-0,2	3,4	0,4
50 ans et plus	46,5%	-1,1	6,3	-0,5
Travailleur indépendant	34,1%	1,7	-6,1	2,3
CDI / Fonctionnaire	54,5%	10,7	14,3	11,3
CDD ou intérim	37,1%	0,2	-3,1	0,8
Apprentissage	36,5%	-1,1	-3,7	-0,5
Contrat de professionnalisation	33,7%	-2,3	-6,5	-1,7
Contrat aidé (hors contrat pro)	50,7%	-1,2	10,5	-0,6
Service civique	43,7%	2,3	3,5	2,9
Inactif	35,2%	0,1	-5,0	0,7

Inscrit PE depuis 1 an ou moins	38,1%	-0,4	-2,1	0,2
Inscrit PE entre 1 et 2 ans	43,9%	-2,2	3,7	-1,6
Inscrit PE entre 2 et 3 ans	47,0%	-2,2	6,8	-1,6
Inscrit PE depuis plus de 3 ans	49,4%	-1,3	9,2	-0,7

Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces	18,0%	-1,4	-22,2	-0,8
Arts spectacles et médias	44,1%	-4,2	3,9	-3,6
Cohésion sociale et santé	85,8%	-1,6	45,6	-1,0
Commerce	53,8%	-1,7	13,6	-1,1
Construction	8,6%	0,7	-31,6	1,3
Industrie	14,1%	-1,4	-26,1	-0,8
Mer et navigation intérieure	14,3%	3,3	-25,9	3,9
Mobilité Logistique	17,0%	-0,9	-23,2	-0,3
Services aux entreprises	62,1%	-1,5	21,9	-0,9
Services et produits de consommation	57,7%	-3,4	17,5	-2,8

Niveau 3	28,8%	-1,5	-11,4	-0,9
Niveau 4	59,0%	1,0	18,8	1,6
Niveau 5	54,2%	-0,1	14,0	0,5
Niveau 6	28,9%	-1,3	-11,3	-0,7

Tableau 22 : part des femmes parmi les certifié.es au titre professionnel par âge, situation professionnelle, CPC et niveau du titre, 2023

Source : Ministère du travail, base CERES, traitement Afpa

Plus que le profil des certifiées, ce sont les caractéristiques des titres professionnels obtenus qui contribuent à l'écart au seuil de mixité. Les femmes représentent ainsi moins de 20 % des titré.es dans cinq des dix CPC (Commissions professionnelles consultatives) des titres professionnels du Ministère du travail : seulement 8,6 % dans la Construction, 14,3 % dans Mer et navigation intérieure, 14,1 % dans l'Industrie, 17,0 % dans la Mobilité logistique et 18,0 % dans l'Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces. A l'inverse, elles sont surreprésentées, au-delà du seuil maximal de mixité parmi les certifié.es des CPC Cohésion sociales et santé (85,8 %), Services aux entreprises (62,1 %). Seulement trois CPC sur dix, Commerce, Arts, spectacles et média et Services et produits de consommation apparaissent mixtes selon le critère de l'INSEE en 2023 (elles n'étaient que deux en 2022).

Les titres des niveaux intermédiaires (4 et 5) satisfont en 2023 comme en 2022 au critère de mixité avec respectivement 59,0 et 54,2 % de titrées. A l'inverse, au niveau 3, premier niveau de qualification qui est également le niveau de certification majoritaire (plus de 50 % des titres obtenus en 2023), la part des femmes est en-dessous du critère de mixité, avec 28,8 % des certifié.es. Sur les titres professionnels de niveau le plus élevé (niveau 6), la situation est la même qu'au niveau 3, avec 28,9 % de femmes, même si le nombre de titré.es à ce niveau demeure encore faible (3,5 % en 2023 mais avec des effectifs en augmentation constante depuis quelques années).

Entre 2022 et 2023, le poids des titrées a progressé dans la CPC Mer et navigation intérieure (+3,3 points) et dans une moindre mesure, dans la Construction (+0,7 points) ; il a diminué dans toutes les autres CPC. Il a également reculé dans les niveaux 3 et 6 où les femmes étaient déjà nettement sous-représentées.

3. Accès ou retour à l'emploi dans les six mois suivant l'obtention d'un titre professionnel en 2023¹⁸

Après l'obtention d'un titre professionnel, 69,4 % des femmes accèdent à l'emploi dans les six mois, soit 5 points de moins que les hommes (74,4 %). Six mois exactement après leur certification, 60,8 % occupent un emploi contre 65,6 % des hommes et 38,0 % un emploi durable contre 39,3 % pour les hommes (si elles occupent relativement moins que les hommes un emploi à 6 mois, les femmes obtiennent des contrats plus stables, CDI ou CDD de plus de 6 mois).

Les taux d'accès à l'emploi et taux d'emploi occupé à 6 mois après l'obtention d'un titre professionnel ont reculé pour la deuxième année consécutive dans un contexte devenu moins favorable à l'emploi que les années précédentes (avec notamment un ralentissement des créations nettes d'emploi).

	2023			Evol. 2023-22		
	Taux d'accès à l'emploi	Taux d'emploi occupé à 6 mois	Taux d'emploi occupé durable à 6 mois	Taux d'accès à l'emploi	Taux d'emploi occupé à 6 mois	Taux d'emploi occupé durable à 6 mois
Hommes	74,4%	65,6%	39,3%	-2,4	-3,0	-1,2
Femmes	69,4%	60,8%	38,0%	-3,8	-3,7	-2,8
Ecart Femmes / hommes	-5,0	-4,8	-1,3	-1,3	-0,8	-1,5

Tableau 23 : indicateurs de situation vis-à-vis de l'emploi 6 mois après l'obtention d'un titre professionnel du ministère du Travail par sexe, demandeur.euses d'emploi, 2023

Source : Enquête Devenir à 6 mois – demandeur.euses d'emploi, contrats de professionnalisation et apprenti.es, ministère du Travail - Afpa

Ce recul a été plus marqué entre 2022 et 2023 pour les femmes que pour les hommes (avec un différentiel d'environ un point de pourcentage sur chaque indicateur). Sur le taux d'accès à l'emploi, l'écart entre hommes et femme est plus marqué chez les plus jeunes (5,2 points pour les moins de 26 ans) et diminue quand l'âge augmente.

Taux d'accès à l'emploi 2023	Hommes	Femmes	Ecart Femmes / hommes
16 à 25 ans	77,0%	71,8%	-5,2

¹⁸ Cette partie est rédigée à partir des résultats de l'enquête Devenir à 6 mois des certifiés demandeurs d'emploi, apprentis et contrats de professionnalisation au titre professionnel, réalisée par l'Afpa pour le Ministère du Travail, dans le cadre de ses missions de service public.

26 à 49 ans	74,4%	69,9%	-4,5
50 ans et plus	67,6%	64,0%	-3,5
Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces			
Construction	77,1%	67,3%	-9,8
Industrie	80,5%	73,8%	-6,7
Commerce	69,5%	62,2%	-7,3
Mobilité Logistique	80,0%	80,9%	1,0
Autres services	61,4%	68,4%	7,0
Niveau 3			
Niveau 4	68,8%	66,4%	-2,4
Niveau 5	65,6%	71,3%	5,8
Niveau 6	63,1%	59,3%	-3,9
1 an ou moins de chômage			
1 an à moins de 2 ans de chômage	70,5%	67,6%	-2,9
2 ans à moins de 3 ans de chômage	63,5%	59,8%	-3,7
3 ans ou plus de chômage	53,7%	53,4%	-0,3

Tableau 24 : taux d'accès à l'emploi dans les 6 mois suivant l'obtention d'un titre professionnel du ministère du Travail, par sexe x âge, CPC regroupées, niveau du titre et ancienneté du chômage, demandeur.euses d'emploi, 2022

Source : Enquête Devenir à 6 mois – demandeur.euses d'emploi, contrats de professionnalisation et apprenti.es, ministère du Travail – Afpa

Les taux d'accès à l'emploi des hommes et des femmes sont très proches dans la CPC de la Mobilité logistique (autour de 80 %). Dans les Autres services, les femmes ont un taux d'accès supérieur de 7 points (68,4 %) à celui des hommes. Dans les autres CPC, leurs taux d'accès sont nettement plus faibles (jusqu'à 10 points dans la construction et 13 points en Agriculture), y compris dans le Commerce où les taux étaient pourtant très proches en 2022. Les titrées accèdent relativement plus à l'emploi que les hommes après des formations de niveau 5. A l'inverse, elles accèdent nettement moins à l'emploi que les hommes dans les autres niveaux et notamment le niveau 3 (qui représente plus de la moitié des titres obtenus et où les femmes sont sous-représentées).

Les femmes accèdent à l'emploi un peu plus rapidement que les hommes : 64,2 % des titrées obtiennent leur emploi avant la fin du premier mois après l'obtention du titre contre 61,1 % pour les hommes. Les délais de retour à l'emploi en 2023 se sont rallongés pour la deuxième année consécutive, tant pour les hommes que pour les femmes.

	2023			Evol. 2023-22		
	Dans le 1er mois	Dans le 2e ou 3e mois	Dans le 4e, 5e ou 6e mois	Dans le 1er mois	Dans le 2e ou 3e mois	Dans le 4e, 5e ou 6e mois
Hommes	61,1%	21,6%	17,4%	-0,7	-1,2	2,0
Femmes	64,2%	20,1%	15,6%	-1,6	-0,2	1,7
Ecart Femmes / hommes	3,1	-1,5	-1,8	-0,9	1,0	-0,3

Tableau 25 : délai d'accès à l'emploi après l'obtention d'un titre professionnel du ministère du Travail, par sexe, demandeur.euses d'emploi, 2022

4. Qualité de l’accès ou du retour à l’emploi

Les trois-quarts (75,1 %) des titrées ayant accédé à l’emploi en 2023 ont bénéficié d’un emploi correspondant au titre professionnel obtenu, soit un peu moins que les hommes (76,8 %), revenant ainsi à la situation qui prévalait avant 2022. En revanche, les femmes ont été aussi nombreuses que les hommes à déclarer utiliser leurs compétences techniques dans leur emploi (88,2 % vs 86,1 %).

	2023		Evol. 2023-22	
	Correspondance emploi/formation	Utilisation des compétences techniques	Correspondance emploi/formation	Utilisation des compétences techniques
Hommes	76,8%	86,1%	-0,2	-0,1
Femmes	75,1%	86,2%	-2,1	-2,2
Ecart Femmes / hommes	-1,7	0,1	-1,9	-2,1

Tableau 26 : correspondance emploi-formation et utilisation des compétences techniques des demandeur.euses d’emploi ayant accédé à l’emploi dans les six mois après l’obtention d’un titre professionnel du ministère du Travail, par sexe, 2023

Source : Enquête Devenir à 6 mois – demandeur.euses d’emploi, contrats de professionnalisation et apprenti.es, ministère du Travail - Afpaf

Les femmes accèdent moins souvent que les hommes à un CDI (35,2 % soit 2,9 points en moins) et ont peu accès à l’intérim (12,5 % des emplois soit 16 points de moins que les hommes). Ces types de contrats sont en effet beaucoup plus usités dans les métiers de la Construction, de l’Industrie et de la Mobilité logistique où les femmes sont moins présentes.

Les certifiées au titre professionnel accèdent de manière plus importante à des emplois à temps partiel que les hommes ; plus d’un quart d’entre elles sont dans ce cas contre seulement 10 % des hommes et 5 % ont occupé un emploi d’une durée hebdomadaire inférieure au mi-temps, soit deux fois plus que les hommes. La part des CDI des femmes a diminué en 2023 alors que celle des hommes est restée stable creusant encore l’écart entre les deux sexes. La répartition des temps de travail hebdomadaires demeure stable au cours des années tant pour les hommes que pour les femmes.

	2023				Evol. 2023-22			
	CDI	CDD	Intérim	Autres	CDI	CDD	Intérim	Autres
Hommes	38,1%	23,0%	28,9%	10,0%	0,1	-0,1	-0,7	0,7
Femmes	35,2%	42,0%	12,5%	10,3%	-1,4	0,3	-0,1	1,2
Ecart Femmes / hommes	-2,9	19,0	-16,4	0,3	-1,5	0,4	0,6	0,5

Tableau 27 : statut du dernier emploi occupé dans les six mois après l’obtention d’un titre professionnel du ministère du Travail, par sexe, demandeur.euses d’emploi ayant accédé à l’emploi, 2022

Source : Enquête Devenir à 6 mois – demandeur.euses d’emploi, contrats de professionnalisation et apprenti.es, ministère du Travail - Afpaf

	2023			Evol. 2023-22		
	Temps plein	Temps partiel	dont < mi-temps	Temps plein	Temps partiel	dont < mi-temps
Hommes	89,3%	10,7%	2,1%	-0,2	0,2	0,1
Femmes	73,4%	26,6%	5,4%	-0,6	0,6	0,1
Ecart Femmes / hommes	-15,9	15,9	3,3	-0,4	0,4	0,0

Tableau 28 : temps de travail hebdomadaire du dernier emploi occupé dans les six mois après l'obtention d'un titre professionnel du ministère du Travail, par sexe, demandeur-euses d'emploi ayant accédé à l'emploi, 2023
Source : Enquête Devenir à 6 mois – demandeur-euses d'emploi, contrats de professionnalisation et apprenti-es, ministère du Travail - Afpa

5. L'évolution sur 20 ans de la mixité dans les titres professionnels

En vingt ans, de 2003 à 2023, le nombre de titres professionnels du Ministère du travail acquis par des femmes après une formation¹⁹ a été multiplié par près de cinq, soit une progression double de celle des hommes. Les femmes qui représentaient ainsi un peu plus du quart des titres délivrés en 2003, en obtenaient un tiers dix ans plus tard. La part des femmes a ensuite progressé plus lentement les années suivantes pour se stabiliser, depuis 2017, à la limite inférieure du seuil de mixité défini par l'INSEE (40,2 % en 2023).

Le codage des titres professionnels du Ministère du travail dans la nomenclature des spécialités de formation (NSF, CNIS)²⁰ permet une analyse plus fine de cette progression apparente de la mixité (tableau 30).

	2003		2013		2023		Evolution du nb de titres décernés 2003/2023
	Nb de titres décernés	Part des titres décernés	Nb de titres décernés	Part des titres décernés	Nb de titres décernés	Part des titres décernés	
Hommes	32 362	73,8%	57 599	64,9%	81 903	59,8%	2,5
Femmes	11 480	26,2%	31 195	35,1%	55 107	40,2%	4,8
Ensemble	43 842	100,0%	88 794	100,0%	137 010	100,0%	3,1

Tableau 29. Nombre et part des titres professionnels du ministère du Travail décernés par sexe en 2003, 2013 et 2023
Source : Ministère du travail, base CERES, Afpa, bases certification -traitement Afpa

La mixité s'est en effet développée dans un contexte de substitution des titres professionnels des métiers des services, traditionnellement très féminisés, aux titres professionnels de la construction et de l'industrie. La part des titres professionnels appartenant aux spécialités de formation des

¹⁹ Cette partie du rapport est centrée sur les lauréat-es du titre professionnel du Ministère du travail voie formation, c'est-à-dire hors VAE et voie Correspondance. Pour homogénéiser la comparaison entre les trois années considérées, 2003, 2013 et 2023, les titres obtenus depuis 2016 par la voie de l'apprentissage ont été exclus de cette analyse.

²⁰ Nous utilisons les 42 spécialités de formation des domaines technico-professionnels de la production et des services auxquelles appartiennent les titres professionnels. En raison de faibles flux d'une année à l'autre des données disponibles dans certaines spécialités, quelques regroupements ont été réalisés sans préjudice du poids relatif des hommes et des femmes.

domaines technico-professionnels des services est ainsi passée de 54,4 % en 2003 à 67,0 % en 2013 (+12,6 points) puis 81,4 % en 2023 (+13,4 points).

Dans l'ensemble du domaine des services (regroupant les spécialités de formation 310 à 344), la part des femmes est supérieure à 40 % sur les trois années considérées, et a progressé de près de 6 points en 20 ans, de 40,7 % en 2003 à 46,4 % en 2023 (même si ce poids a perdu 1,6 points entre 2013 et 2023). En 2023, les femmes sont majoritaires au-delà du seuil maximal de mixité (60%) dans sept spécialités sur quinze Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion + Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, Comptabilité, gestion, Secrétariat, bureautique, Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales + Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes, Santé + Travail social, Enseignement, formation, Accueil, hôtellerie, tourisme. Elles sont minoritaires en-dessous du seuil de mixité (40 %) dans quatre spécialités : Transport, manutention, magasinage (spécialité qui représente à elle-seule un tiers des titrées en 2023), Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle, Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données, Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance. Le seuil de mixité n'est atteint que dans quatre spécialités : Commerce, vente, Spécialité plurivalentes de la communication, Techniques de l'imprimerie et de l'édition, Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement.

Dans les spécialités des domaines technico-professionnels de la production (NSF 200 à 255) en déclin sur vingt ans (de 45,6 % en 2003 à 18,6 % en 2023), la part des femmes parmi les lauréat·es des titres s'est quand même légèrement accrue, de 8,8 % en 2003 à 13,4 % en 2023 (+4,6 points) tout en restant très éloignée du seuil inférieur de mixité (40 %). La plus forte présence relative des femmes dans ces domaines n'est pas seulement due à l'effet de la baisse du poids des domaines et spécialités de la production dans l'ensemble des titres décernés, à nombre de titrées inchangé, puisque le nombre de femmes progresse globalement avec un doublement du nombre de titrées sur vingt ans (de 1768 titrées en 2003 à 3433 en 2023). Seules les titres des spécialités du domaine Textiles, habillements, cuirs et peaux (NSF 240 à 243), échappent à cette progression, le nombre de titrées restant proche, en 2003 et 2023. Sur les dix-huit spécialités ou spécialités regroupées des domaines technico-professionnels de la production, seule la spécialité Agro-alimentaire, alimentation, cuisine est réellement mixte (57 % de femmes). Dans les autres spécialités, la part des femmes est inférieure à 40 % à l'exception des Spécialités pluritechnologiques matériaux souples + Habillement + Cuir et peaux, où avec 75 % des titrées, elle est supérieure au seuil maximal de mixité (60 %).

Spécialité de formation		Titres professionnels décernés			Part des femmes dans les titres professionnels décernés			Part de la spécialité dans le nombre total de titres décernés		
		2003	2013	2023	2003	2013	2023	2003	2013	2023
200 + 201	Technologies industrielles fondamentales + Technologies de commandes des transformations industrielles	1024	972	1334	3,0%	3,9%	26,9%	2,3%	1,1%	1,0%
211	Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures	115	135	152	32,2%	25,2%	36,2%	0,3%	0,2%	0,1%
213 + 214	Forêts, espaces naturels, faunes sauvage, pêche + Aménagement paysager	262	561	386	9,5%	9,8%	14,2%	0,6%	0,6%	0,3%
221	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	418	1095	1336	32,5%	40,7%	57,0%	1,0%	1,2%	1,0%
222	Transformations chimiques et apparentées	201	215	120	14,9%	11,6%	12,5%	0,5%	0,2%	0,1%
223 + 225	Métallurgie + Plasturgie, matériaux composites	143	201	207	11,2%	19,9%	22,7%	0,3%	0,2%	0,2%
227	Energie, génie climatique	2128	3694	3670	0,7%	1,0%	2,3%	4,9%	4,2%	2,7%
230	Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	1188	3422	3332	5,4%	8,6%	15,6%	2,7%	3,9%	2,4%
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	268	988	1043	3,4%	2,0%	3,5%	0,6%	1,1%	0,8%
232	Bâtiment : construction et couverture	1808	2991	1782	2,7%	2,8%	5,6%	4,1%	3,4%	1,3%
233	Bâtiment : finitions	2132	3145	2054	16,6%	16,2%	15,8%	4,9%	3,5%	1,5%
234	Travail du bois et de l'ameublement	1341	1533	1100	12,2%	11,4%	11,5%	3,1%	1,7%	0,8%
240 + 242 + 243	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples + Habillement + Cuir et peaux	425	135	373	71,8%	58,5%	75,9%	1,0%	0,2%	0,3%
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	610	591	977	4,6%	4,1%	8,0%	1,4%	0,7%	0,7%
251	Mécanique générale et de précision, usinage	1212	1966	1021	16,0%	23,9%	22,5%	2,8%	2,2%	0,7%
252 + 253	Moteurs et mécanique auto + Mécanique aéronautique et spatiale	1301	1643	1427	1,9%	4,0%	4,5%	3,0%	1,9%	1,0%
254	Structures métalliques	1938	2471	2004	3,7%	4,4%	6,0%	4,4%	2,8%	1,5%
255	Electricité, électronique	3465	3575	3165	6,2%	5,1%	5,1%	7,9%	4,0%	2,3%
310 + 315	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion + Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	148	1537	6542	46,6%	79,1%	85,2%	0,3%	1,7%	4,8%
311	Transport, manutention, magasinage	9758	21402	44781	10,8%	14,0%	17,1%	22,3%	24,1%	32,7%
312	Commerce, vente	2349	8208	9641	51,5%	59,3%	56,7%	5,4%	9,2%	7,0%
314	Comptabilité, gestion	980	1552	2709	70,2%	77,4%	78,7%	2,2%	1,7%	2,0%
320	Spécialités plurivalentes de la communication	37	101	1228	56,8%	17,8%	58,8%	0,1%	0,1%	0,9%
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	232	816	423	40,9%	45,7%	59,8%	0,5%	0,9%	0,3%
323	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	87	83	408	20,7%	26,5%	22,3%	0,2%	0,1%	0,3%
324	Secrétariat, bureautique	3210	6245	11665	91,8%	91,9%	94,2%	7,3%	7,0%	8,5%
326	Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	2681	3145	11035	12,5%	7,2%	17,0%	6,1%	3,5%	8,1%
330 + 336	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales + Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes	2034	7258	8068	94,7%	94,3%	92,1%	4,6%	8,2%	5,9%
331 + 332	Santé + Travail social	372	1212	3936	46,0%	65,4%	75,7%	0,8%	1,4%	2,9%
333	Enseignement, formation	279	831	3180	53,4%	56,8%	63,8%	0,6%	0,9%	2,3%
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	1467	3919	3811	65,4%	63,9%	66,7%	3,3%	4,4%	2,8%
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	153	2115	2899	41,8%	53,9%	57,8%	0,3%	2,4%	2,1%
344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	53	1027	1150	3,8%	10,1%	23,0%	0,1%	1,2%	0,8%
Ensemble		43819	88784	136959	26,2%	35,1%	40,2%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 30. Nombre et part des titres professionnels du ministère du Travail décernés par sexe et spécialités de formation (NSF) en 2003, 2013 et 2023

Source : Ministère du travail, base CERES, Afpa, bases certification -traitement Afpa

Le calcul de l'indice de dissimilarité de Duncan et Duncan (indice ID), permet de mesurer de façon synthétique l'évolution de la ségrégation hommes/femmes par spécialités de formation entre les trois années considérées. Cet indice ID mesure une distance entre la répartition des hommes et des femmes selon les spécialités²¹. Compris entre 0 et 1 (il est plus communément exprimé en pourcentage, soit sur une échelle de 0 à 100, 0 étant une répartition égalitaire des hommes et des femmes dans la nomenclature retenue et 100 la séparation complète des hommes et des femmes) il exprime la part de l'un ou l'autre sexe qui devrait changer de spécialité de formation pour qu'il y ait une répartition égalitaire entre spécialités. En 2003, l'indice s'établit à 65,9, ce qui signifie que pour obtenir une répartition égalitaire des hommes et des femmes par spécialité de formation, il faudrait que 65,9 % des effectifs changent de spécialité de formation, soit un niveau de ségrégation important des formations professionnelles continues.

	2003	2013	2023
Indice ID	65,9	66,3	61,9

Tableau 31. Indice de ségrégation du titre professionnel par spécialité de formation (indice de Duncan et Duncan) 2003,2013 et 2023

Source : Ministère du travail, base CERES, Afpa, bases certification -traitement Afpa

Dix ans plus tard, en 2013 l'indice s'est légèrement élevé (66,3 +0,4 points) et ce dans un contexte de forte croissance du nombre de titres décernés et de substitution des titres des spécialités des services aux titres des spécialités de la production (construction et industrie). Malgré la plus forte présence des femmes parmi les titrés en 2013, la ségrégation au niveau des spécialités a légèrement progressé parce que les femmes ont obtenu des titres professionnels dans les spécialités des services où elles sont très largement majoritaires, tandis que les spécialités de la production, en perte de vitesse, restaient occupées majoritairement par les hommes. Ce n'est qu'au cours des dix années suivantes, que la ségrégation a diminué avec un indice (61,9) inférieur de 3,2 points à celui de 2003 et 4,1 points à celui de 2013. C'est le recul entre 2013 et 2023 du poids des titres des spécialités de la production avec une part de femmes qui se maintient voire progresse et un certain rééquilibrage entre sexes dans les spécialités des services (avec notamment une plus forte proportion de femmes dans le transport, manutention, magasinage, sans toutefois atteindre le seuil minimal de mixité) qui a permis in fine à la ségrégation de diminuer en vingt ans.

IV. Conclusion

Les données de ce bilan 2023 montrent que la répartition des personnes dans les différents titres professionnels reste genrée. On note une diminution de la ségrégation dans les 20 dernières années, avec l'arrivée de femmes dans le transport et la logistique. L'insertion dans l'emploi reste également inégalitaire, selon que l'on soit une femme ou un homme.

L'objectif d'une meilleure mixité dans les métiers et dans les différentes certifications nécessite la mise en place d'actions spécifiques et continues, afin de favoriser des choix d'évolution professionnelle plus ouverts et de sécuriser les parcours jusqu'à l'emploi.

²¹ Précisément, l'indice se calcule comme la demi-somme sur l'ensemble des spécialités de formation des écarts en valeur absolue entre le rapport du nombre d'hommes dans la spécialité au nombre total des hommes et le rapport du nombre de femmes dans la même spécialité au nombre total des femmes. Par sa construction, l'indice ID est sensible au nombre de classes retenues pour son application (ici, 33 spécialités de formation ou regroupement de spécialités de formation). Plus le nombre de classes est élevé, plus l'indice peut être important.

1. Nomenclature des niveaux de formation

Nomenclature	Titre du diplôme	Niveau
-	CAP, BEP	3 (anciennement V)
Bac	Baccalauréat	4 (anciennement IV)
Bac+2	DEUG, BTS, DUT, DEUST	5 (anciennement III)
Bac+3	Licence, licence professionnelle	6 (anciennement II)

Tableau 32 : Nomenclature des niveaux de formation
Source : www.service-public.fr

2. Tableau des répartitions femmes – hommes dans les titres professionnels à l’Afpa

Les **titres en gras** (19 titres au total) correspondent aux titres mixtes, c'est-à-dire qui comprennent entre 40 et 60% de chaque genre.

CODE TP	TITRE	NIVEAU	Nb de femmes	Nb d'hommes	% de femmes
BTP					
TP-00368	Agent·e de maintenance CVC	3	2	27	6,90%
TP-00478	Agent·e de maintenance d'équipements de confort climatique	3	2	68	2,86%
TP-00361	Agent·e de maintenance des bâtiments	3	118	1300	8,32%
TP-00281	Assistant·e chef·fe de chantier gros oeuvre	4	5	29	14,71%
TP-01361	BIM modelleur·euse du bâtiment	5	41	83	33,06%
TP-00459	Canalisateur·trice	3	2	96	2,04%
TP-01407	Carreleur·euse-chapiste	3	43	221	16,29%

TP-01299	Chargé-e d'affaires du bâtiment	5	2	21	8,70%
TP-01311	Chargé-e d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment	5	23	108	17,56%
TP-01331	Chargé-e de travaux en réseaux électriques aériens et souterrains	4	1	5	16,67%
TP-01301	Charpentier-ière bois	3	8	116	6,45%
TP-00513	Chef-fe de chantier gros oeuvre	5	1	19	5,00%
TP-00132	Chef-fe de chantier travaux publics routes et canalisations	4	0	8	0,00%
TP-00506	Chef-fe d'équipe aménagement-finitions	4	0	1	0,00%
TP-01235	Chef-fe d'équipe gros oeuvre	4	0	21	0,00%
TP-01332	Coffreur-euse Bancheur-euse	3	2	228	0,87%
TP-00248	Conducteur-trice d'engins de chantier urbains	3	7	241	2,82%
TP-00002	Conducteur-trice de grue à tour	3	5	123	3,91%
TP-00276	Conducteur-trice de travaux aménagement finitions	5	4	5	44,44%
TP-01337	Conducteur-trice de travaux du bâtiment et du génie civil	5	14	51	21,54%
TP-00516	Conducteur-trice de travaux TP	5	0	5	0,00%
TP-01302	Constructeur-trice bois	3	12	90	11,76%
TP-01358	Coordinateur-trice BIM du bâtiment	6	1	3	25,00%
TP-00111	Couvreur-euse-zingueur-euse	3	7	241	2,82%
TP-00038	Dessinateur-trice d'ouvrages de métallerie	4	1	4	20,00%
TP-00314	Dessinateur-trice projeteur-trice en béton armé	5	7	24	22,58%
TP-00467	Electricien-ne d'équipement du bâtiment	3	128	2067	5,83%
TP-00380	Façadier-ière-peintre	3	16	107	13,01%
TP-00334	Ferronnier-ière	3	3	21	12,50%
TP-00444	Installateur-trice de réseaux de télécommunications	3	6	203	2,87%

TP-00189	Installateur·trice en thermique et sanitaire	3	43	1674	2,50%
TP-00221	Maçon·ne	3	15	656	2,24%
TP-01261	Maçon·ne du bâti ancien·ne	3	18	168	9,68%
TP-00104	Maçon·ne en voirie et réseaux divers	3	6	500	1,19%
TP-00288	Menuisier·ière agenceur·euse	3	45	217	17,18%
TP-01279	Menuisier·ière aluminium	3	2	7	22,22%
TP-00462	Menuisier·ière de fabrication bois et dérivés	3	16	54	22,86%
TP-01343	Menuisier·ière poseur·euse-installateur·trice	3	33	394	7,73%
TP-01278	Métallier·ière	3	8	49	14,04%
TP-00145	Métreur·euse Assistant·e du bâtiment	3	0	1	0,00%
TP-00343	Monteur·euse de réseaux électriques aéro-souterrains	3	8	136	5,56%
TP-01277	Monteur·euse dépanneur·euse en climatisation	3	1	143	0,69%
TP-00049	Monteur·euse dépanneur·euse frigoriste	3	4	221	1,78%
TP-01292	Ouvrier·ière de production horticole	3	11	13	45,83%
TP-01412	Ouvrier·ière du génie écologique	3	3	10	23,08%
TP-00463	Ouvrier·ière du paysage	3	20	119	14,39%
TP-01342	Peintre Décorateur·trice	4	7	4	63,64%
TP-00073	Peintre en bâtiment	3	238	746	24,19%
TP-00325	Plaquiste-plâtrier·ière	3	37	649	5,39%
TP-00264	Restaurateur·trice de meubles d'art, anciens et contemporains	4	1	5	16,67%
TP-01314	Scaphandrier·ière travaux publics	3	0	10	0,00%
TP-00061	Solier·ière moquettiste	3	1	21	4,55%
TP-00004	Tailleur·euse de pierre	3	4	20	16,67%

TP-00161	Technicien·ne d'après-vente en électroménager et audiovisuel à domicile	4	1	10	9,09%
TP-00266	Technicien·ne d'équipement et d'exploitation en électricité	4	4	94	4,08%
TP-01231	Technicien·ne d'études en agencement intérieur	4	2	7	22,22%
TP-00079	Technicien·ne de bureau d'études en électricité des bâtiments	4	8	53	13,11%
TP-00312	Technicien·ne de maintenance CVC	4	5	111	4,31%
TP-00489	Technicien·ne de maintenance d'équipements de confort climatique	4	3	122	2,40%
TP-00324	Technicien·ne de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie	4	0	48	0,00%
TP-00471	Technicien·ne de réseaux de télécommunications	4	4	82	4,65%
TP-00447	Technicien·ne d'équipement et de maintenance de piscines	4	1	29	3,33%
TP-01313	Technicien·ne d'études du bâtiment en dessin de projet	4	37	59	38,54%
TP-00117	Technicien·ne d'études en construction bois	4	1	27	3,57%
TP-01326	Technicien·ne d'installation en équipements de confort climatique	4	9	325	2,69%
TP-00186	Technicien·ne d'intervention en froid commercial et climatisation	4	1	174	0,57%
TP-00399	Technicien·ne d'intervention en froid et équipements de cuisines professionnelles	4	0	3	0,00%
TP-00119	Technicien·ne d'intervention en froid industriel	4	0	7	0,00%
TP-00481	Technicien·ne du bâtiment communicant et connecté	4	3	124	2,36%
TP-00120	Technicien·ne en systèmes de sûreté	4	0	8	0,00%
TP-01377	Technicien·ne métreur·euse du bâtiment	4	9	36	20,00%
TP-00133	Technicien·ne supérieur·e d'études en génie climatique	5	0	16	0,00%
TP-01339	Technicien·ne supérieur·e d'études en optimisation énergétique du bâtiment	5	0	11	0,00%
TP-00262	Technicien·ne supérieur·e du bâtiment option économie de la construction	5	31	64	32,63%
TP-01359	Technicien·ne supérieur·e du bâtiment option étude de prix	5	3	13	18,75%
TP-00271	Technicien·ne supérieur·e géomètre topographe option cabinet de géomètre	5	13	73	15,12%

TP-01229	Technicien·ne supérieur·e géomètre topographe option entreprise de travaux publics	5	6	34	15,00%
Industrie					
TP-01265	Agent·e de fabrication et montage en chaudronnerie	3	11	77	12,50%
TP-00355	Agent·e de fabrication industrielle	3	23	74	23,71%
TP-00092	Agent·e de maintenance en marine de plaisance	3	3	27	10,00%
TP-00437	Agent·e de montage et de câblage en électronique	3	11	24	31,43%
TP-00234	Agent·e technicien·ne vendeur en horlogerie	3	10	25	28,57%
TP-01270	Agent·e technique de réception et de valorisation de déchets	3	5	47	9,62%
TP-00466	Ajusteur·euse Monteur·trice aéronautique	3	71	161	30,60%
TP-00082	Carrossier·ère réparateur·trice	3	12	150	7,41%
TP-00296	Chaudronnier·ière formeur·euse aéronautique	3	1	16	5,88%
TP-00039	Conducteur·trice d'appareils de l'industrie de la chimie	3	2	27	6,90%
TP-01286	Conducteur·trice de machines de plasturgie	3	3	10	23,08%
TP-01338	Conducteur·trice d'équipements agroalimentaires	3	3	11	21,43%
TP-00212	Conducteur·trice d'installation et de machines automatisées	3	77	168	31,43%
TP-00371	Constructeur·trice aménageur nautique bois et composites	3	11	26	29,73%
TP-01350	Contrôleur·euse technique de véhicule léger	4	2	156	1,27%
TP-00069	Cordonnier·ière multiservices	3	11	10	52,38%
TP-00244	Electricien·ne d'installation et de maintenance des systèmes automatisés	3	6	122	4,69%
TP-00242	Electromécanicien·ne de maintenance industrielle	3	10	65	13,33%
TP-00307	Employé·e technicien·ne-vendeur en matériel de sport	3	11	143	7,14%
TP-01321	Fraiseur·se d'outillages en usinage conventionnel et numérique	4	0	1	0,00%
TP-01274	Fraiseur·se en réalisation de pièces mécaniques	3	8	55	12,70%

TP-00410	Horloger·ère	4	9	43	17,31%
TP-01333	Inspecteur·trice qualité aéronautique et spatiale	5	0	7	0,00%
TP-00034	Mécanicien·ne automobile	3	13	158	7,60%
TP-00232	Mécanicien·ne de maintenance automobile	3	20	278	6,71%
TP-00498	Mécanicien·ne réparateur·trice de matériels agricoles et d'espaces verts option machinisme agricole	3	2	58	3,33%
TP-00497	Mécanicien·ne réparateur·trice de matériels agricoles et d'espaces verts option parcs et jardins	3	2	22	8,33%
TP-00001	Mécanicien·ne réparateur·trice de Matériels de Chantier et de Manutention	3	0	22	0,00%
TP-00065	Mécanicien·ne réparateur·trice de motos	3	6	62	8,82%
TP-00103	Mécanicien·ne réparateur·trice de véhicules industriels	3	4	26	13,33%
TP-00206	Mécanicien·ne réparateur·trice en marine de plaisance	3	3	48	5,88%
TP-01327	Monteur·euse câbleur·euse en aéronautique	3	5	10	33,33%
TP-00283	Monteur·euse en calorifuge industriel	3	2	17	10,53%
TP-00205	Monteur·euse qualifié·e d'équipements industriels	3	0	7	0,00%
TP-01283	Opérateur·trice composites hautes performances	3	2	5	28,57%
TP-01246	Opérateur·trice régleur·euse en usinage assisté par ordinateur	3	12	77	13,48%
TP-00091	Peintre en carrosserie	3	9	90	9,09%
TP-01308	Piqueur·euse en maroquinerie	3	100	27	78,74%
TP-01309	Préparateur·trice monteur·trice en maroquinerie	3	5	2	71,43%
TP-00156	Sellier·ère garnisseur·se	3	6	10	37,50%
TP-01375	Soudeur·euse assembleur·euse industriel	3	40	568	6,58%
TP-01294	Soudeur·euse TIG électrode enrobée	3	50	215	18,87%
TP-00273	Stratifieur·euse multiprocédés en matériaux composites	3	16	80	16,67%

TP-01226	Tapissier·ère garnisseur·se	3	19	1	95,00%
TP-01225	Tapissier·ère-couturier d'ameublement	3	8	1	88,89%
TP-00161	Technicien·ne d'après-vente en électroménager et audiovisuel à domicile	4	4	106	3,64%
TP-00121	Technicien·ne d'études en chaudronnerie, tuyauterie, structures métalliques	4	1	13	7,14%
TP-00160	Technicien·ne de fabrication de l'industrie de la chimie	4	2	10	16,67%
TP-00216	Technicien·ne de maintenance d'engins et de matériels de chantier et de manutention	4	0	6	0,00%
TP-00436	Technicien·ne de maintenance d'engins et de matériels "machinisme agricole"	4	1	5	16,67%
TP-00442	Technicien·ne de maintenance industrielle	4	37	308	10,72%
TP-00213	Technicien·ne de production en plasturgie	4	0	1	0,00%
TP-00295	Technicien·ne de production industrielle	4	12	28	30,00%
TP-00340	Technicien·ne de traitement des eaux	4	2	6	25,00%
TP-01266	Technicien·ne d'études en mécanique	4	5	9	35,71%
TP-00445	Technicien·ne électromécanicien·ne automobile	4	6	106	5,36%
TP-01295	Technicien·ne en chaudronnerie	4	13	145	8,23%
TP-00211	Technicien·ne en usinage assisté par ordinateur	4	8	51	13,56%
TP-00275	Technicien·ne reconstruteur·trice de moteurs thermiques et d'organes	4	0	13	0,00%
TP-01418	Technicien·ne supérieur·e de contrôle non destructif	5	5	54	8,47%
TP-01404	Technicien·ne supérieur·e de maintenance d'éoliennes	5	0	16	0,00%
TP-00240	Technicien·ne supérieur·e de maintenance industrielle	5	5	100	4,76%
TP-00251	Technicien·ne supérieur·e en automatique et informatique industrielle	5	3	58	4,92%
TP-00319	Technicien·ne supérieur·e en conception industrielle de systèmes mécaniques	5	5	51	8,93%
TP-01413	Technicien·ne supérieur·e en fabrication additive	5	5	27	15,63%
TP-01305	Technicien·ne supérieur·e en production industrielle	5	0	1	0,00%

TP-01287	Technicien·ne supérieur·e méthodes produit process	5	2	11	15,38%
TP-01273	Tourneur·se en réalisation de pièces mécaniques	3	3	53	5,36%
TP-00202	Tuyauteur·se industriel·le	3	7	156	4,29%
Tertiaire					
TP-01352	Administrateur·trice d'infrastructures sécurisées	6	1	29	3,33%
TP-00400	Agent·e de loisirs	3	4	5	44,44%
TP-00392	Agent·e de médiation, information, services	3	16	36	30,77%
TP-00398	Agent·e de propreté et d'hygiène	3	1064	368	74,30%
TP-00208	Agent·e de restauration	3	215	177	54,85%
TP-01405	Agent·e de service médico-social	3	354	73	82,90%
TP-01373	Agent·e de sûreté et de sécurité privée	4	57	252	18,45%
TP-00472	Agent·e magasinier	3	60	319	15,83%
TP-01323	Animateur·trice loisir tourisme	4	15	12	55,56%
TP-01285	Assistant·e commercial	5	180	32	84,91%
TP-01293	Assistant·e de direction	5	88	13	87,13%
TP-00391	Assistant·e de vie aux familles	3	1037	125	89,24%
TP-00075	Assistant·e manager d'unité marchande	4	22	26	45,83%
TP-01284	Assistant·e ressources humaines	5	401	77	83,89%
TP-00470	Cariste d'entrepôt	3	26	245	9,59%
TP-01348	Chargé·e d'accueil touristique et de loisirs	4	55	21	72,37%
TP-00382	Comptable assistant·e	4	430	135	76,11%
TP-01411	Concepteur·trice designer UI	6	13	22	37,14%
TP-01281	Concepteur·trice développeur·euse d'applications	6	26	175	12,94%

TP-00071	Conducteur.trice de transport en commun sur route	3	61	154	28,37%
TP-00070	Conducteur.trice du transport routier de marchandises sur porteur.trice	3	75	460	14,02%
TP-00048	Conducteur.trice du transport routier de marchandises sur tous véhicules	3	30	194	13,39%
TP-00299	Conducteur.trice livreur.euse sur véhicule utilitaire léger	3	374	716	34,31%
TP-00115	Conseiller.ère commercial	4	25	59	29,76%
TP-00403	Conseiller.ère en insertion professionnelle	5	1012	244	80,89%
TP-00483	Conseiller.ère relation client à distance	4	254	101	71,55%
TP-01227	Conseiller.ère vendeur.euse en voyages	4	28	9	75,68%
TP-00358	Cuisinier.ère	3	208	270	43,51%
TP-01280	Développeur.euse web et web mobile	5	111	425	20,71%
TP-01318	Employé.e administratif et d'accueil	3	345	39	89,84%
TP-00219	Employé.e commercial en magasin	3	252	201	55,63%
TP-00259	Employé.e d'étage en hôtellerie	3	28	15	65,12%
TP-00307	Employé.e Technicien.ne-vendeur.euse en matériel de sport	3	5	15	25,00%
TP-00448	Encadrant.e technique d'insertion	4	95	163	36,82%
TP-01303	Enseignant.e de la conduite et de la sécurité routière	5	35	67	34,31%
TP-00375	Exploitant.e en transport routier de marchandises	4	7	13	35,00%
TP-00350	Formateur.trice professionnel d'adultes	5	368	300	55,09%
TP-00140	Gestionnaire comptable et fiscal	5	130	60	68,42%
TP-01254	Gestionnaire de paie	5	738	215	77,44%
TP-01329	Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	5	7	18	28,00%
TP-00316	Gouvernant.e en hôtellerie	4	18	2	90,00%
TP-01322	Guide accompagnateur.trice touristique	4	10	7	58,82%

TP-00301	Infographiste metteur.euse en page	4	11	10	52,38%
TP-00304	Installateur.trice dépanneur.euse en informatique	3	5	113	4,24%
TP-01276	Manager d'équipe relation client à distance	5	8	5	61,54%
TP-00136	Manager d'unité marchande	5	24	19	55,81%
TP-00486	Médiateur.trice social accès aux droits et services	4	35	20	63,64%
TP-01236	Monteur.euse audiovisuel	5	5	17	22,73%
TP-00338	Négociateur.trice technico-commercial	5	39	48	44,83%
TP-01315	Opérateur.trice en vidéoprotection et en télésurveillance	4	0	7	0,00%
TP-01330	Organisateur.trice de transports aériens ou maritimes de marchandises	5	27	27	50,00%
TP-00468	Préparateur.trice de commandes en entrepôt	3	271	734	26,97%
TP-00379	Réceptionniste en hôtellerie	4	133	76	63,64%
TP-01336	Responsable d'espace de médiation numérique	5	13	6	68,42%
TP-00169	Responsable de petite et moyenne structure	5	10	2	83,33%
TP-01408	Responsable d'établissement touristique	6	18	25	41,86%
TP-00479	Responsable d'unité de restauration collective	5	3	5	37,50%
TP-01406	Responsable-coordonnateur.trice services au domicile	5	85	12	87,63%
TP-00374	Secrétaire assistant-e	4	584	46	92,70%
TP-00057	Secrétaire assistant-e médico-social	4	593	22	96,42%
TP-00402	Secrétaire comptable	4	294	26	91,88%
TP-00310	Serveur.euse en restauration	3	40	34	54,05%
TP-00476	Technicien.ne d'assistance en informatique	4	32	272	10,53%
TP-01334	Technicien.ne d'équipement d'aide à la personne	4	6	7	46,15%
TP-00461	Technicien.ne en logistique d'entreposage	4	18	128	18,00%

TP-00496	Technicien·ne réseaux IP	4	1	32	3,03%
TP-00150	Technicien·ne supérieur·e en méthodes et exploitation logistique	5	16	69	18,82%
TP-01351	Technicien·ne supérieur·e systèmes et réseaux	5	25	365	6,41%
TP-00520	Vendeur·euse-conseil en magasin	4	217	203	51,67%

Tableau 33 : Répartition des femmes et des hommes dans les titres professionnels de l'Afpa en 2023

Source : Base stagiaires

Crédits

Bilan MNSP Mixité

- > Œuvre collective de l'Afpa

Direction de la Pédagogie, de l'accompagnement et du numérique

Direction relations institutionnelles et affaires publiques

PAUTRAT Isabelle

Responsable de projets

SUQUET Marie

Ingénieure de formation

WILLAUME Benoît

Responsable de projets

- > Janvier 2025



Réalisé par l'Afpa pour le compte de l'État.

Reproduction interdite.

L 122-4 du code de la propriété intellectuelle.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconque.